



IMPERMEABILISANT VRAC

PROTECTION IMPERMÉABILISANTE HYDROFUGE PRÊTE A L'EMPLOI
POUR FIBRES TEXTILES
A USAGES PROFESSIONNEL réf 0969

PRINCIPAUX ÉLÉMENTS DE COMPOSITION

. Préparation en phase solvant à base d'une dispersion de résines de polymères de synthèse dans des solvants d'application

CARACTÉRISTIQUES PHYSIQUES

- . ETAT PHYSIQUE : Liquide
- . ASPECT : Incolore
- . MASSE VOLUMIQUE : 805 g/l +/- 20 g/l
- . REACTION CHIMIQUE : Neutre
- . INFLAMMABILITE : Inflammable
- . POINT D'ECLAIR : 40°C . Point d'ébullition : > 35°C

PROPRIÉTÉS PRINCIPALES

- . **PRET A L'EMPLOI, non miscible dans l'eau.**
- . Donne après séchage, **une protection aux fibres textiles compatibles.**
- . Par imprégnation en surface, apporte des propriétés hydrofuge.
- . **Réduit la pénétration, s'oppose à l'incrustation de l'eau.**

NOTA ; Pour les petites pièces de types, calots, képis, sièges etc l'application serait plus facile avec un aérosol Ref A211127

IMPERMEABILISATION

	Des toiles de tentes, chapiteau de réception
	Bâches, tauds, drapeaux de bateaux, voiliers.
	Parapluies
	Des stores, bâches, tentes de commerces de plein air et marchés, auvents en toile (camping-cars)

MODES ET DOSES D'EMPLOI

Toujours effectuer au préalable, dans un endroit caché, un test de compatibilité du produit avec le support à protéger.

- Utiliser un matériel d'application propre et sec
- Appliquer sur surfaces propres, non grasses, dépoussiérées et parfaitement sèches.
- Appliquer de préférence en pulvérisation en couches croisées et régulières (*Sans faire de sur-épaisseur*).
- Effectuer 1 à 2 traitements par an, selon les contraintes exercées sur les surfaces imprégnées, fréquences des lessivages, intensité, frottements ou trafic, etc...
- Laisser sécher quelques heures en atmosphère aérée ou ventilée avant de remettre la surface à l'utilisation

RECOMMANDATIONS



Xn. nocif

Renferme des solvants hydrocarbonés
R 10 Inflammable
R 65 Nocif : peut provoquer une atteinte des poumons en cas d'ingestion.
R 66 L'exposition répétée peut provoquer dessèchement ou gerçures de la peau.

- S 23 Ne pas respirer les vapeurs
 S 24 Éviter le contact avec la peau.
 S 60 Éliminer le produit et/ou son récipient comme un déchet dangereux.
 S 62 En cas d'ingestion, ne pas faire vomir, consulter immédiatement un médecin et lui montrer l'emballage ou l'étiquette.

- . Observer les précautions inhérentes aux nettoyeurs, de classe de point d'éclair supérieure à 21 °C et inférieure à 55 °C. classe A2.
 - . Ne pas laisser à la portée des enfants.
 - . Ne pas fumer.
 - . Refermer l'emballage après utilisation pour éviter tout risque d'introduction d'humidité ambiante ou évaporation rapide du produit.
 - . Comme pour tout nettoyeur solvanté, pour des raisons de sécurité, ne pas pulvériser sur du matériel sous tension, ne pas appliquer dans une installation ou avec un appareil non antidéflagrant.
 - . Eviter les contacts répétés ou prolongés avec l'épiderme en utilisant des gants.
 - . En cas de projection accidentelle dans les yeux, sur la peau, laver abondamment à l'eau claire. Ne pas rejeter les résidus à l'égout.
- Toujours effectuer au préalable, un essai avec la surface à traiter pour déterminer compatibilité et temps de contact appropriés.**

Extrait conditions de vente : Assurance qualité ISO 9001 : Les conditions et durées de stockage peuvent modifier dans le temps les caractéristiques initiales des produits conditionnés, ainsi la Date Limite d'Utilisation **Optimale** Conseillée (D.L.U.O.C.) est de un an. En conséquence, l'échange ou le remplacement de tout produit au-delà de cette DLUOC de un an ne pourra être effectué, le numéro de lot ou bon de livraison permettant la traçabilité. **NOTA :** Les indications mentionnées sur cette fiche sont communiquées à titre d'information. En raison des nombreux facteurs pouvant affecter les résultats, tous les produits sont vendus avec la réserve que les utilisateurs professionnels feront leurs propres essais pour déterminer la convenance de ces produits pour leur usage particulier. Limite de garantie n'excédant pas le remplacement d'un produit reconnu défectueux. Fiche de sécurité sur simple demande selon décret 87200 du 27.03.1987 mis en vigueur au 01.01.1988.



E.R.P. ; 17 bis rue louis loucheur 69009 Lyon

Téléphone : 04-78-83-03-06 Télécopie 04-72-20-02-71 Mobile : 06-10-16-11-68

Siret n° 420 383 648 00011 RCS Lyon TVA européenne FR 24 42 03 83 648 APE 4675 ZA

Site [http:// www.produits-erp.com](http://www.produits-erp.com) Email produits.erp@wanadoo.fr